

COVID-19 Weekly Information Update - June 19 / Mise à jour de la semaine - le 19 juin

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part de quelques mises à jour concernant la COVID-19 et vous demandons de communiquer ces renseignements dans vos réseaux.

Veuillez continuer à consulter régulièrement le [site Web d'AAC](#) pour les mises à jour. Cette semaine, nous avons mis à jour notre site web pour y inclure de l'information sur le [Programme de récupération d'aliments excédentaires](#) et l'[avis de l'Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#) concernant certaines exigences relatives à l'étiquetage et à l'emballage des produits de viande préemballés.

1) Lancement du Programme de récupération de surplus alimentaire

Le 15 juin 2020, l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a lancé le [Programme de récupération de surplus alimentaire](#), doté d'un budget de 50 millions de dollars. Le Programme a pour but de réacheminer dans le système alimentaire les produits alimentaires excédentaires, comme les pommes de terre et d'autres produits horticoles, le poisson et les produits de la mer ainsi que la viande, le plus efficacement possible pour aider les Canadiens vulnérables.

Il vise à faire en sorte que les aliments excédentaires parviennent aux populations vulnérables du Canada grâce à l'achat, la transformation, le transport et la redistribution des excédents alimentaires. Il est conçu pour récupérer des aliments excédentaires pouvant être frais ou congelés, ou nécessitant une transformation ultérieure en raison de leur nature hautement périssable.

Sont admissibles les organismes avec ou sans but lucratif (groupes de l'industrie, transformateurs, distributeurs, organismes de services alimentaires, administrations et organismes régionaux et municipaux, dont les écoles ou les conseils scolaires) qui peuvent démontrer qu'ils sont en mesure de gérer toutes les exigences logistiques pour l'acquisition, la transformation et le transport des produits excédentaires, tout en assurant la stabilité de leur durée de conservation et leur livraison aux organismes qui servent les populations vulnérables.

2) Avis de l'ACIA - Renseignements concernant certaines exigences relatives à l'étiquetage et à l'emballage des produits de viande préemballés

L'ACIA a affiché des renseignements à jour sur l'assouplissement temporaire des exigences en matière d'étiquetage et d'emballage non liées à la salubrité alimentaire pour les produits de viande préemballés pendant la pandémie de COVID-19. La page Web [Informations de l'ACIA pour l'industrie](#) renferme des précisions à ce sujet.

3) Conseils pour la réouverture

Lors de la réouverture de votre entreprise et de vos lieux de travail, vous pouvez compter sur des conseils à jour faisant autorité élaborés par l'Agence de la Santé publique du Canada en collaboration avec les provinces, les territoires, et les parties concernées, sur la manière de prévenir et de réduire la propagation de la COVID-19. Voir la fiche d'information ci-jointe et visitez Canada.ca/le-coronavirus pour obtenir des conseils, des outils et des mises à jour sur comment mettre en œuvre des mesures de santé publique appropriées pour les individus et l'ensemble de votre communauté.

4) Élargissement du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Le gouvernement avait annoncé antérieurement que le programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) élargi serait lancé aujourd'hui. Malheureusement, la mise en œuvre du processus de demande sera légèrement retardée afin de garantir la sécurité de l'infrastructure informatique du programme élargi pour les entreprises visées.

Il existe un besoin pressant de ce type de soutien, et le gouvernement travaille intensivement avec les institutions financières canadiennes au lancement du CUEC élargi. Ce programme fait appel à la participation de plus de 230 institutions financières et il est essentiel de s'assurer que les systèmes qui reçoivent les demandes et qui mettent les fonds à disposition sont résilients et sûrs, de telle sorte que le succès du lancement du programme soit garanti.

Les détails relatifs à la nouvelle date de lancement seront communiqués bientôt.

5) Prolongation de la Prestation canadienne d'urgence (PCU)

Le 16 juin 2020, le premier ministre Justin Trudeau a [annoncé](#) que le gouvernement prolonge la PCU de huit semaines pour que les Canadiens aient le soutien dont ils ont besoin pendant leur transition vers un retour au travail. Grâce à cette prolongation, les travailleurs admissibles auront accès à la prestation pendant une période pouvant aller jusqu'à 24 semaines.

La PCU est une prestation imposable de 2 000 dollars versée toutes les quatre semaines. Elle est destinée aux travailleurs admissibles ayant dû cesser de travailler ou dont les heures de travail ont été réduites en raison de la COVID-19.

Merci,

Industry Engagement Division / Division de la consultation du secteur
Agriculture and Agri-Food Canada / Agriculture et Agroalimentaire Canada
Government of Canada / Gouvernement du Canada